

T A R I F 2 0 2 3 - 2 0 2 4

BTS Hôtellerie Option A : Services Option B : Cuisine Option C: Hébergement

**Nos tarifs tiennent compte des périodes de stages et de vacances.
Ils sont lissés sur le cycle de formation.**

Pour un élève demi-pensionnaire :

Contribution des familles :	125 € 00 par mois.
Demi-pension :	75 € 00 par mois.
<u>Total mensuel :</u>	<u>200 € 00 par mois.</u>

La facture est établie à l'année, soit 10 mois de septembre à juin.

Les parents peuvent bénéficier de l'aide du fonds social Régional, (soumise au barème des ressources), dossier sur demande.